

Module 3 : Agents individuels de maintien de la paix

Cours

3.5



L'environnement et les ressources
naturelles



Pertinence

- Les effets de l'environnement sur nos conditions de vie, et inversement
- La santé et le bien-être, et les économies réalisées aux fins de la mission



Acquis

Les participants seront en mesure :

- de définir le terme « environnement », ainsi que le principe « Do No Harm » (« Ne pas Nuire ») ;
- d'expliquer pourquoi il est primordial de tenir compte de l'environnement et des ressources naturelles, et de savoir les gérer et les préserver ;
- de répertorier les différentes mesures de protection de l'environnement s'inscrivant dans le cadre du programme des « 4R ».



Vue d'ensemble du cours

1. Définitions
2. Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire »)
3. L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles
4. Les directives et les politiques
5. Les rôles et les responsabilités
6. Les compétences de chaque membre du



Activité pédagogique 3.5.1

Vidéo : *Beyond Scarcity*

Consignes :

- Répertoriez les moyens illustrant l'importance de l'eau pour notre survie.
- Que se passe-t-il si l'eau vient à manquer ?
- Pourquoi est-il primordial de gérer l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau ?

Durée : 10 minutes

- Vidéo : 5:20 minutes
- Discussion : 3 minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=3jYr8MFTXrM>

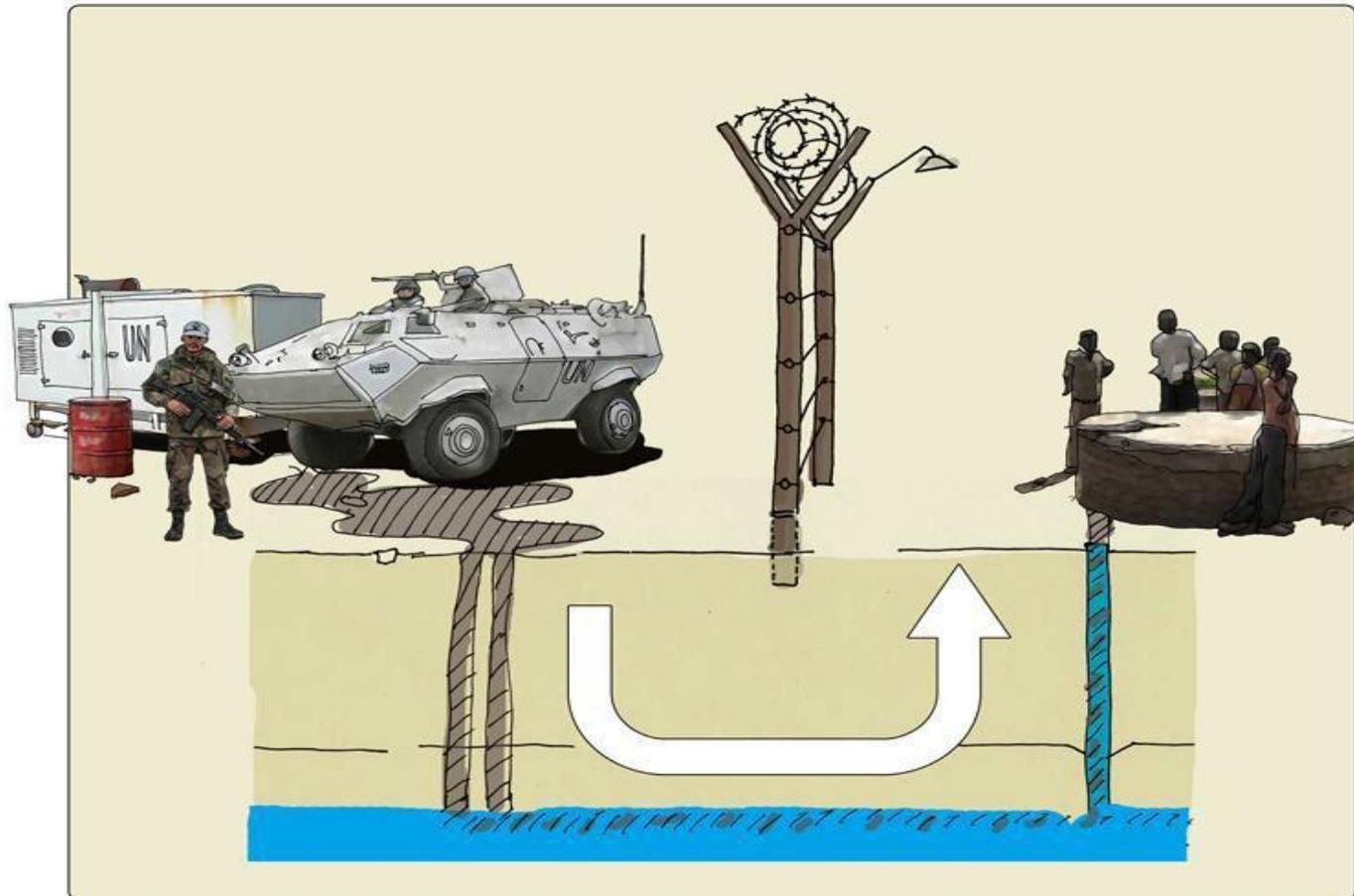


1. Définitions

- **Environnement** : cadre physique où nous évoluons, y compris le climat, la géographie, la géologie, l'homme, la faune et la flore, les ressources naturelles, ainsi que les liens entre tous ces éléments.
- **Ressources naturelles** : sources réelles ou potentielles de subsistance, de richesse et de bien-être, telles que l'eau, l'air, le bois, la terre, les sols, les minéraux, etc. Elles peuvent être renouvelables ou non renouvelables.
- **Ressources culturelles** : patrimoine culturel ; elles peuvent être tangibles ou intangibles.



2. Le principe « Ne pas nuire »





Les effets sur l'environnement

Consignes :

- Tenez compte des éléments suivants : l'eau, l'énergie, les déchets solides et toxiques, les eaux usées, la faune et la flore, les ressources historiques et culturelles.
- Discutez des effets que la mission peut avoir sur ces éléments.

Durée : 5 minutes

- Réflexion : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes



3. L'importance de préserver l'environnement et les ressources naturelles

- Désigne des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer
- Permet de maintenir la paix
- Défend la réputation des Nations Unies
- Rend les missions plus efficaces
- Fait partie intégrante de vos obligations



Environnements fragiles, ressources rares

- Situations post-conflit concernant des régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles (l'eau, la terre) viennent à manquer
- Problématiques communes (la déforestation, la concurrence liée à l'exploitation des sols fertiles et l'accès insuffisant à l'eau potable)
- Afrique, Moyen-Orient (faibles ressources en eau)
- Graves effets environnementaux et culturels pouvant être directement liés à un conflit a
- Limitation des moyens existant à l locale





Permet de maintenir la paix

- Conflits attisés par les recettes de l'exploitation des ressources naturelles, gestion des ressources insuffisantes
- Marginalisation et dommages environnementaux
- Mandats plus systématiques concernant le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- 19 opérations de maintien de la paix mandatées par les Nations Unies de 1948 à 2016
- Coopération environnementale visant à consolider la paix





Défend la réputation des Nations Unies

- Actions et inactions affectant la perception du public et la reconnaissance des missions
- Réputation de partenaire de la paix des Nations Unies permettant d'améliorer les relations





Rend les missions plus efficaces

- Avantages liés à la limitation des effets sur l'environnement : réalisation d'économies, préservation de la santé, du bien-être et de la sécurité des populations locales
- Renforce l'excellence opérationnell





Fait partie intégrante de vos obligations

- Prendre des mesures concrètes, donner l'exemple
- Maintien de la paix des Nations Unies (fait partie intégrante de l'initiative « **Greening the Blue** »)





4. Les directives et les politiques

- Discours du président du Conseil de sécurité (2007)
- Décision du Conseil des chefs de secrétariat (2007)
- Stratégie globale d'appui aux missions sur le terrain (2010)
- Appel du secrétaire général à l'évolution des Nations Unies vers la neutralité climatique d'ici 2020
- Objectifs en matière de développement durable (ODD)
- Politique environnementale des missions sur le terrain des Nations Unies (2009)
- Politique de gestion des déchets pour les missions sur le terrain des Nations Unies (2015), développée sous l'égide du DOMP et du DAM





5. Les rôles et les responsabilités

- Chaque mission sur le terrain doit fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.
- Certaines responsabilités incombent à la direction des missions et au personnel indispensable y participant
- Vous engagez également votre responsabilité ; vous devez en tenir compte dans votre conduite





6. Les compétences de chaque membre du personnel de maintien de la paix

Réduire

Réutiliser

Recycler

Récupérer



« Réduisez » ou « préservez » l'utilisation des ressources naturelles

- Économisez l'eau.
- Produisez moins de déchets.
- Éteignez le moteur pour économiser le carburant et l'électricité.
- Préservez l'énergie : éteignez vos ventilateurs et/ou radiateurs, et rusez pour obtenir la température souhaitée.

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer





« Réutilisez » vos déchets

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer

- Réutilisez le papier.
- Servez-vous des sacs et piles réutilisables, etc.
- Réutilisez les bouteilles d'eau.
- Nombreux sont les objets dénommés « déchets » qui peuvent constituer une **Ressource** (par exemple, des pneus utilisés comme parois de rétention des sols).





« Recyclez » vos déchets

Réduire
Réutiliser
Recycle
Récupérer

- Recyclez vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet dans le cadre de la mission.
- Triez-les (par exemple, les déchets toxiques).
- La première mesure doit consister à produire moins de déchets.
- Faites appel aux **stations de traitement des eaux usées** pour mettre en œuvre le recyclage et l'utilisation de l'eau.
- Utilisez les restes alimentaires pour faire du compost à des fins d'épandage.





« Récupérez » vos déchets

- Récupérez les matériaux ou l'énergie des déchets dont vous ne pouvez pas réduire la production, ou que vous ne pouvez pas réutiliser ni recycler.

Réduire

Réutiliser

Recycle

Récupérer





Les pratiques, les actions et les responsabilités

Consignes :

- Observez les photos.
- Quels sont les pratiques et effets négatifs ?
- Quelles sont les meilleures pratiques ?
- Quels changements ou solutions proposez-vous ?

Durée : 10 minutes

- Travail de groupe : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes



Résumé des messages principaux

- Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») invite à respecter l'environnement.
- Préserver l'environnement et les ressources naturelles (rares et vulnérables) permet de maintenir la paix, de défendre la réputation des Nations unies et de rendre les missions plus efficaces ; tel est votre devoir.
- Agissez : réduisez votre production de déchets, réutilisez-les, recyclez-les et récupérez-les.



Questions



Activité pédagogique

Évaluation de l'apprentissage